

DISPOSITIONS RELATIVES AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

Programmes de formation à l'enseignement

Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire

Guide pour les étudiantes, les étudiants
Cohorte 2025-2026

Dispositions relatives aux exigences linguistiques des programmes de formation à l'enseignement

Chère étudiante, cher étudiant,

Nous vous souhaitons tout d'abord la bienvenue à l'UQAM : nous sommes heureux de vous compter parmi les étudiantes inscrites, les étudiants inscrits à l'un de nos programmes de formation en enseignement.

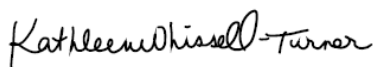
Depuis l'automne 2008, **tous les programmes de formation qui conduisent à un brevet d'enseignement délivré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sont assujettis à la même politique linguistique¹**. La mise en œuvre de cette politique relève de la responsabilité de la direction de chacun des programmes, de même que de l'équipe d'encadrement du Centre d'aide en français écrit et oral de la faculté des sciences de l'éducation, le CAFÉO.

Le CAFÉO a notamment pour mandat de soutenir le développement de la compétence linguistique pour l'exercice de la profession enseignante. Afin de vous accompagner dans le développement de cette compétence, le CAFÉO offre un soutien linguistique en français oral et écrit, en vous proposant des cours, des ateliers ou du monitorat individuel. Nous vous invitons à parcourir le site du CAFÉO (www.cafeo-education.uqam.ca) afin d'y découvrir tous les services qui y sont offerts.

Pour en savoir davantage sur l'évaluation de la compétence linguistique, **nous vous invitons à consulter les pages suivantes** afin d'obtenir des réponses aux questions les plus fréquemment posées par les étudiantes, les étudiants. Sachez que vous pourrez également compter sur le soutien du CAFÉO et sur celui des personnes responsables de votre programme pour répondre à vos questions relatives aux exigences linguistiques de votre formation.

Nous espérons sincèrement que votre cheminement universitaire sera marqué par la réussite.

Bien cordialement,



Kathleen Whissell-Turner
Directrice du CAFÉO

¹ La Politique linguistique a été adoptée par la Commission des études de l'UQAM en avril 2010.

Sommaire de l'évaluation des deux volets de la compétence linguistique

Depuis l'automne 2008, tous les programmes de formation qui conduisent à un brevet d'enseignement délivré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sont assujettis à une politique linguistique commune adoptée par l'Association des doyens, doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ). Conformément à cette politique, l'étudiante, l'étudiant doit faire la démonstration qu'elle, qu'il a développé des compétences en français écrit et oral satisfaisantes pour l'exercice de la profession enseignante. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut obtenir de diplôme ni de brevet sans faire la démonstration qu'elle, qu'il a rempli ces exigences.

COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ÉCRIT

TEST DIAGNOSTIQUE EN FRANÇAIS ÉCRIT

Avant le début du premier trimestre, en aout, l'étudiante, l'étudiant doit passer un test visant à établir le diagnostic de ses connaissances du français écrit. Selon les résultats obtenus au test, des mesures de soutien pourraient être imposées par la direction du programme, notamment l'obligation de suivre le cours *DDL6000 Soutien en français écrit pour l'enseignement*. Des informations supplémentaires à propos du test diagnostique sont présentées plus loin.

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ÉCRIT : LE TECFÉE

Toutes les universités francophones reconnaissent le *Test de certification en français écrit pour l'enseignement* (TECFÉE) comme l'instrument unique pour attester de la compétence en français écrit chez les enseignantes et les enseignants. Des informations supplémentaires à propos du TECFÉE sont présentées plus loin.

COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ORAL

TEST DIAGNOSTIQUE EN FRANÇAIS ORAL

Lors de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant doit se soumettre à un test diagnostique de ses compétences en français oral. Selon les résultats, des mesures d'appoint seront imposées aux étudiantes, étudiants qui présentent des lacunes importantes en français oral.

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ORAL

La très grande majorité des universités exigent la réussite d'un ou de plusieurs cours pour attester de la compétence à l'oral. Ainsi, si l'étudiante, l'étudiant ne réussit pas ou ne se présente pas à la passation du test diagnostique en français oral, elle, il devra réussir un ou plusieurs cours avec un résultat égal ou supérieur à C. À l'UQAM, ce sont les cours développés par le département de linguistique qui servent à attester de la maîtrise du français par les étudiantes, les étudiants.

Résumé des informations sur les tests

Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire

	Test diagnostique en français écrit	Test en français écrit (TECFÉE)	Test diagnostique de communication orale
Quand?	Au mois d'août avant le premier trimestre	Après la réussite du test diagnostique, ou du cours LIN1611 ² , ou du cours d'appoint DDL6000. La première passation est fortement recommandée à la fin de la première année d'études.	À l'automne de la première session, au mois d'octobre
Où?	En ligne	À l'UQAM exclusivement	À l'UQAM exclusivement
Quels sont les frais?	Sans frais pour l'étudiante, l'étudiant	Un montant de 70 \$ payé par l'étudiante, l'étudiant directement au CÉFRANC	Sans frais pour l'étudiante, l'étudiant
Comment s'inscrire?	L'étudiante, l'étudiant doit procéder comme pour l'inscription à un cours à l'aide des sigles appropriés. Voir la procédure d'inscription : http://www.etudier.uqam.ca/inscription		
Quels sigles de cours?	DIA0400	EPREVFR	XORAL03
Quelle est l'échéance pour remplir cette exigence?	L'étudiante, l'étudiant doit faire le test diagnostique au mois d'août avant le premier trimestre d'études.	L'étudiante, l'étudiant doit réussir le test avant le stage 4 , c'est-à-dire lors de la passation de mai pour les stages se déroulant au trimestre d'automne.	L'étudiante, l'étudiant doit réussir le test ou le cours LIN1020 (ou LIN1016, LIN1017, LIN1018, LIN1019) avant le stage 4 , c'est-à-dire au plus tard au trimestre d'été précédent le stage 4.
Quel est le nombre de passations possibles?	Une passation PAS DE REPRISE À CE TEST	Il n'y a pas de nombre limité de passations. Consultez la section <i>conséquences en cas d'échec</i> .	Une passation PAS DE REPRISE À CE TEST Si l'étudiante, l'étudiant ne fait pas le test au moment convenu, elle, il ne pourra pas s'y présenter ultérieurement
Quel est le seuil de réussite?	75 %	70 % pour chacune des deux parties du test	Obtenir un « C » pour chacun des quatre volets d'évaluation
Comment les résultats sont-ils transmis?	Par courriel	Par envoi postal de la part du CÉFRANC	Par courriel
Quelles sont les conséquences en cas d'échec?	Si l'étudiante, l'étudiant échoue au test diagnostique et obtient moins de C+ au LIN1611, elle, il devra suivre le cours d'appoint DDL6000 – <i>Le soutien en français dans l'enseignement</i> avant la première passation du TECFÉE.	Après 4 échecs , l'étudiante est convoquée, l'étudiant est convoqué au Centre d'aide en français écrit et oral (CAFÉO) afin d'établir des mesures à entreprendre avant la prochaine passation. Cette rencontre est obligatoire pour toutes les passations subséquentes. Le suivi des mesures est acheminé à la direction du programme. Après 6 échecs , le cheminement dans le programme pourrait être restreint, voire interrompu. La direction pourrait ainsi placer l'étudiante, l'étudiant en situation de restriction des études.	L'échec ou l'absence au test place l'étudiante, l'étudiant devant l'obligation de faire le cours LIN1020 ou les volets spécifiques avec les cours LIN1016, LIN1017, LIN1018 et LIN1019.

² Pour le cheminement à temps partiel et le DEC-BAC, il est fortement recommandé que la première tentative soit, au plus tard, à l'été de la 2^e année (passation de mai), **soit après la réussite du cours de français LIN1611 ou DDL6000.**

À retenir pour l'automne de la 1^{re} année de formation

1. Test diagnostique à l'écrit (DIA0400)

Test diagnostique en français écrit

Quand?	Au mois d'août, avant le premier trimestre d'études
Où?	En ligne, sur Zoom
Quels sont les frais?	Sans frais pour l'étudiante, l'étudiant
Comment s'inscrire?	L'étudiante, l'étudiant doit procéder à son inscription en utilisant le sigle de cours DIA0400 Voir la procédure d'inscription : http://www.etudier.uqam.ca/inscription
À quel moment s'inscrire?	Dès l'inscription aux cours de l'automne 2025
Quel est le nombre de passations autorisé?	Une passation PAS DE REPRISE À CE TEST
Quel est le seuil de réussite?	75 %
Comment les résultats sont-ils transmis?	Par courriel
Quelles sont les conséquences en cas d'échec?	Si l'étudiante, l'étudiant échoue au test diagnostique et obtient moins de C+ au LIN1611, elle, il devra suivre le cours d'appoint <i>DDL6000 – Le soutien en français dans l'enseignement avant la première passation du TECFÉE.</i>

2. Test diagnostique à l'oral (XORAL03)

Test diagnostique en français oral

Quand?	Au mois d'octobre ou de novembre de la première année d'études
Où?	À l'UQAM
Quels sont les frais?	Sans frais pour l'étudiante, l'étudiant
Comment s'inscrire?	L'étudiante, l'étudiant doit procéder à son inscription en utilisant le sigle de cours XORAL03 Voir la procédure d'inscription : http://www.etudier.uqam.ca/inscription
À quel moment s'inscrire?	Dès l'inscription aux cours de l'automne 2025
Quel est le nombre de passations autorisé?	Si l'étudiante, l'étudiant ne fait pas le test au moment convenu, elle, il ne pourra pas s'y présenter ultérieurement
Quel est le seuil de réussite?	Obtenir un « C » pour chacun des quatre volets d'évaluation
Comment les résultats sont-ils transmis?	Par courriel
Quelles sont les conséquences en cas d'échec?	L'échec ou l'absence au test place l'étudiante, l'étudiant devant l'obligation de faire le cours LIN1020 ou les volets spécifiques avec les cours LIN1016, LIN1017, LIN1018 et LIN1019.

Pour vous préparer à ces tests diagnostiques

Pour connaître les modalités des tests, rendez-vous sur le site du Centre d'aide en français écrit et oral (CAFÉO) à l'adresse suivante :

- [Test diagnostique à l'écrit](#)
- [Test diagnostique à l'oral](#)

Le CAFÉO offre également des **ateliers de préparation** au test diagnostique à l'écrit au mois d'août, avant le début du trimestre d'automne, et au test diagnostique à l'oral, au début octobre.

Pour connaître les horaires et vous inscrire, consultez le lien suivant :

[Inscription aux ateliers du CAFÉO](#)